



COMPTE-RENDU CTL DU 04-07-2013

Bilan de la campagne IR 2013

La campagne de renseignement s'est achevée il y a moins d'un mois... les demandes des contribuables ont été satisfaites malgré le manque croissant de moyens des services que FORCE OUVRIERE dénonce régulièrement et malgré des conditions d'accueil qui se dégradent d'année en année.

Les éléments fournis par l'administration font apparaître, sur l'ensemble du département, une baisse du volume de l'accueil. L'accueil de proximité (trésoreries, accueils en mairie), tant physique que téléphonique, est cependant en très forte augmentation. Alors que les fermetures de sites font à nouveau l'actualité, FORCE OUVRIERE a donc raison de défendre le maintien d'un réseau de proximité qui reste très sollicité.

... et pendant ce temps là, la « démarche stratégique » fait son chemin ... extrait :

« Nous faisons évoluer l'implantation et le ressort géographique des trésoreries chargées de la gestion du secteur public local, en prenant notamment en compte la nouvelle cartographie intercommunale »
« Nous développons la relation dématérialisée avec les redevables (facture électronique, alerte échéance par SMS, relance par messagerie). En l'absence d'adresse électronique, nous étudions la possibilité d'une prise en charge des frais d'affranchissement par les collectivités ou les redevables. »

Accueil physique campagne 2013 :

- SIP de Montauban : 12 064 contribuables reçus (13 547 en 2012)
- SIP de Moissac : 4 811 contribuables reçus (4 111 en 2012)
- Trésoreries : 5 711 contribuables reçus (4 117 en 2012)
- Extérieur (mairies, RSP) : 993 contribuables reçus (861 en 2012)

Accueil téléphonique campagne 2013 :

- SIP de Montauban : 6 883 appels traités (7 606 en 2012)
- SIP de Moissac : 2 800 appels traités (1 875 en 2012)
- Trésoreries : 2 960 appels traités (2 510 en 2012)
- Pôle téléphonique départemental : 4 087 appels traités (4 734 en 2012)

Il n'est cependant pas possible de connaître le nombre d'appels non traités (ou non aboutis)

FORCE OUVRIERE dénonce la complexité, de la version 2012, du crédit d'impôt pour les dépenses liées à la qualité environnementale de l'habitation principale. Au nom des simplifications, ce sont encore les agents qui assument une loi de finances de plus en plus difficile à mettre en œuvre.

Révision du Protocole PRS

Compte tenu de l'évolution des charges des différents services chargés du recouvrement forcé/contentieux, le protocole mis en place en septembre 2010 nécessitait une révision. L'actualisation proposée est issue des différentes réunions métiers tenues depuis la mise en place du PRS.

Les seuils de transferts actuels sont maintenus à 7000 € pour les particuliers et 1500 € pour les professionnels.

En ce qui concerne les particuliers, les seuils s'apprécient désormais par compte ce qui devrait conduire à un transfert vers le PRS d'une centaine de dossiers supplémentaires. Le recouvrement des rôles émis postérieurement au transfert sera effectué par le PRS.

Pour les professionnels, l'actualisation concerne les dossiers issus d'un Contrôle Fiscal Externe (CFE), pour lesquels le PRS sera chargé, si besoin est, de prendre les mesures conservatoires pour le compte du SIE gestionnaire.

FORCE OUVRIERE a souligné le peu de lisibilité du protocole en indiquant qu'il serait préférable de s'orienter vers une rédaction plus synthétique voire un tableau récapitulatif.

FORCE OUVRIERE a dénoncé l'absence de concertation, avec l'ensemble des services concernés, sur la rédaction définitive du protocole actualisé.

FORCE OUVRIERE a ensuite questionné la direction sur ses intentions concernant le devenir du recouvrement « impôt » dans les trésoreries de proximité ainsi que le mode de gestion souhaité des procédures collectives.

La direction se veut rassurante en indiquant que l'intention de la DG est bien de conserver un caractère « mixte » aux trésoreries. Quant à la gestion des procédures collectives, la direction attend le résultat de l'expérimentation en cours sur le regroupement des procédures collectives au sein d'un service unique. La direction précise néanmoins que c'est la solution de la gestion au sein du PRS qui se dégage de l'expérimentation.

Vote → Abstention : 2 FO ; Pour : 1 CGT + 3 solidaires.

Bilan 2012 de la Formation professionnelle :

Comme pour le bilan 2011, il n'est pas possible d'effectuer des comparaisons avec l'année précédente pour en connaître l'évolution. En effet, l'année 2012 ayant vu 2 plans de formation se succéder (un du 01-09-2011 au 31-08-2012 et un du 01-09-2012 au 31-12-2013) il est difficile de retrouver le niveau de réalisation.

Les préparations aux concours ont connu un regain en 2012 avec 38 inscrits contre 32 en 2011. Cette évolution ne se traduit malheureusement pas puisque seulement 5 candidats ont été admissibles (14 en 2011) et 3 admis (11 en 2011).

La baisse du nombre de formateurs locaux se poursuit avec 30 personnes en 2012 contre 32 en 2011.

Le volume des exclus de la formation (3 ans sans avoir bénéficié d'action de formation) est en augmentation : de 7 en 2011, il passe à 17 en 2012.

Pour répondre à FORCE OUVRIERE, la direction a précisé que les agents proches de la retraite ne participaient plus aux actions de formation.

Le **Correspondant Handicap Local** a présenté le bilan 2012 de son activité. Afin de favoriser l'insertion professionnelle des agents en situation de handicap, un suivi médical annuel est effectué qui donne éventuellement lieu à des recommandations d'aménagement de postes de travail. En 2012, 2 agents ont ainsi pu bénéficier de fauteuils adaptés.

Questions diverses :

En réponse à FORCE OUVRIERE, la direction indique que le Tableau de bord de la veille sociale (TBVS) sera désormais présenté annuellement.

La direction a exposé succinctement le dispositif de réduction du volume de jours d'ARTT pour les agents absents au titre des congés de maladie en rappelant qu'il s'appliquait dès 2013.

La direction a indiqué que la répartition de la prime de performance des A+ de la filière fiscale avait été effectuée en précisant que les critères de répartition retenus par la DDFiP se limitaient aux résultats personnels et aux résultats du service pour les A+ à la tête d'un service.

... et pendant ce temps là, la « démarche stratégique » fait son chemin ... extraits :

« Rattacher le recouvrement des particuliers aux SIP. »

« Confier le recouvrement des créances de contrôle fiscal DIRCOFI au pôle de recouvrement spécialisé du siège de la DIRCOFI. »

« Elargir le périmètre des PRS dans les petites directions, »

... et pendant ce temps là, la « démarche stratégique » fait son chemin ... extraits :

« les DRFIP voient leur rôle d'animation et de mutualisation accentué dans l'organisation de l'Etat territorial (missions économiques, politique immobilière de l'Etat, hôpital), »

La mise en place de l'Opérateur National de la Paie va se traduire par la disparition du service RH dans chaque direction : **« nous retenons le principe d'un conseiller RH par département et valorisons le rôle du conseiller social. »**

« La gouvernance des directions est rendue plus efficiente à travers... : ...la possibilité à terme de rattacher de très petites directions à une direction limitrophe plus importante ».

... et pendant ce temps là, la « démarche stratégique » fait son chemin ... extraits :

« une réflexion sur la pertinence et les modalités du télétravail est engagée »

« en développant de nouvelles possibilités permettant le travail à distance et la mobilité »

Les élus FO DGFIP en CTL :

Alexandre Audouy, Jean-Michel Wiscart, Jean-Pierre Maurie, Frédéric Sanchez